

L'ANALYSE DES ZONES D'INFLUENCE VISUELLE (ZIV)

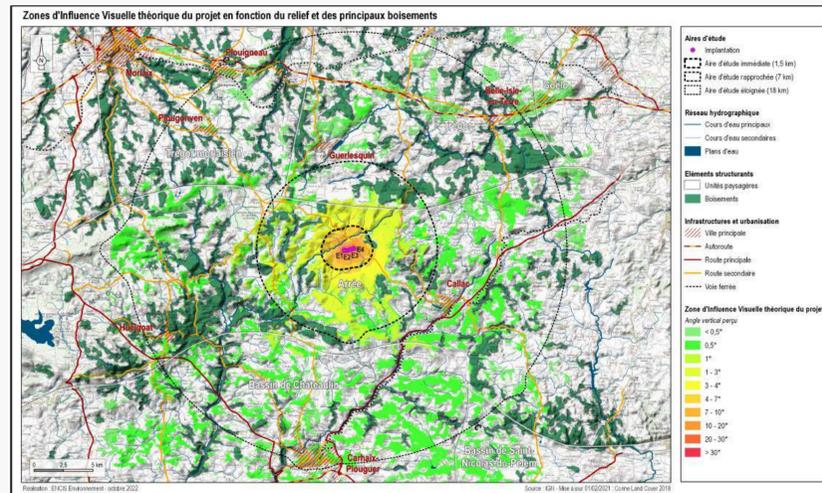
La visibilité du projet retenu dans le paysage a ensuite été étudiée notamment à l'aide d'une carte identifiant les Zones d'Influence Visuelle.

Les données utilisées pour le relief sont celles de la base de données altimétrique BD Alti, une Modèle Numérique de Terrain (MNT) mis à disposition du public par l'IGN.

La résolution est environ de 75 x 75 m (source : IGN). Son échelle ne permet donc pas de représenter les légères ondulations topographiques.

Les boisements sont obtenus à partir de la base de données Corine Land Cover 2018.

De même, la précision de cette base de données ne permet pas de prendre en compte les effets de masques générés par les haies, les arbres ou les éléments bâtis (maisons, bâtiments agricoles, panneaux, talus...). **Les données de cette carte sont donc théoriques** et, en règle générale, **majorent l'impact visuel**.



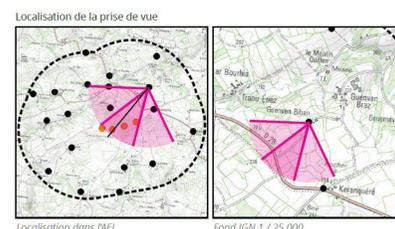
L'ANALYSE DES PHOTOMONTAGES

Une quarantaine de photomontages a été réalisée.

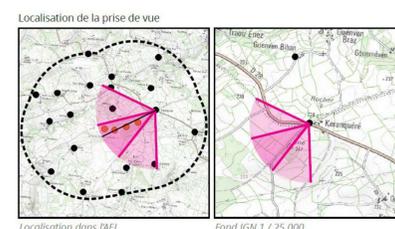
Légende des photomontage :

- Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°)
- Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3)

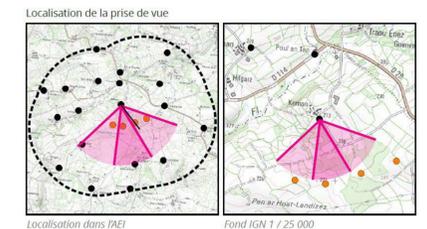
Point de vue Gueven Bihan, Plourac'h



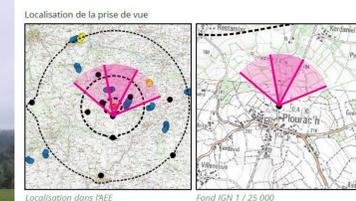
Point de vue Kéranquééré, Plourac'h



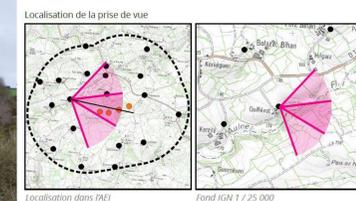
Point de vue Kernon, Plourac'h



Point de vue Franges Nord de Plourac'h



Point de vue Quillévot, Bolazec



SYNTHÈSE DES RELATIONS DU PROJET AVEC LES ENTITÉS ET STRUCTURES PAYSAGÈRES

Plusieurs lignes de force notables marquent le paysage de l'aire d'étude rapprochée (AER) : l'Aulne et sa vallée, en s'écoulant du nord-est vers le sud-ouest, modèlent le socle topographique et soulignent une orientation forte. **Le projet de Plourac'h s'implante sur une ligne de faite intermédiaire** lisible dans le paysage qui correspond au coteau en rive gauche de l'Aulne. Le projet forme une ligne orientée est-ouest, s'inclinant légèrement vers le sud-ouest, **et s'inscrit donc en cohérence avec les lignes de force de la topographie et du paysage**, et en relation avec les parcs éoliens en exploitation.

Des cours d'eau secondaires contribuent à animer le relief : Rudalveget et le ruisseau de Guérichard au sud-ouest, Guervilly et le ruisseau de Kerandraou au sud-est, Guic et St-Emilion au nord. Pour la plupart, **les boisements se situent au contraire sur des hauteurs, tandis que des ripisylves denses soulignent en fond de vallon la présence des cours d'eau secondaires**. Souvent, **cette présence végétale importante vient masquer en partie le projet, qui ne révèle régulièrement qu'une partie de ses rotors**.

Dans ce paysage de bocage pâturé souvent dense, les haies constituent un motif paysager majeur. **A l'échelle de l'AER, les dimensions perçues des éoliennes restent relativement modestes**, et le projet s'accorde bien avec ces motifs bocagers en termes de rapports d'échelles.

Par ailleurs, si les dimensions des rotors génèrent nécessairement des effets de rupture d'échelles avec des motifs paysagers préexistants (haies, fermes...) depuis certains points de vue, le gabarit total des éoliennes limité à 149,5 m permet d'éviter qu'une concurrence trop importante existe vis-à-vis des coteaux en contrebas : **aucun effet d'écrasement n'a été identifié**. En outre, certains points de vue permettent d'apprécier un certain **équilibre visuel entre les éoliennes et les arbres des haies bocagères** typiques de ces paysages.